

Le Petit Saint-Martialais

n° 24



SOMMAIRE

2 | Informations pratiques / État Civil - 3/4 | Délégations / Éditorial du Maire - 4 | La monographie
5/6/7/8 | On avance - 9/10 | La Communauté de Communes - 10/11/12 | Nos associations
12/13/14/15 | Ils sont l'histoire de notre village "Roland Magnanou" - 16 | Saint-Martial dans le rétro

Novembre 2023

Informations Pratiques

MAIRIE : 05 53 28 43 32

mail : mairie.stmartialnbt@wanadoo.fr

site : saintmartialdenabirat.com

Mardi de 14h à 17h

Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 14h à 17h

Samedi 9h30 à 12h

GENDARMERIE : 17

Mardi de 14h à 18h

Jeudi et Samedi de 8h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

05 53 28 50 06

Lundi de 10h à 12h

Mardi au Samedi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DU PECH MERCIER :

05 53 29 15 29

Du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h00

Fermé le dimanche, lundi et jours fériés

Horaires d'été (juillet- août):

06h45 à 14h00 tous les jours

sauf dimanche et lundi.

EHPAD :

Soins et portage de repas à domicile

05 53 31 49 49

OFFICE DU TOURISME

05 53 31 71 00

e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com

site internet : tourisme-domme.com

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 10h à 12h

Rédaction :
Commission Communication

Photos :
Véronique Chambon - Dominique Wallon
Divers

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

État Civil



NAISSANCES

Julia Florence Margaretha VAN DAM BOUSQUET 27 mai 2023

Octave Christian Hervé Sylvain DÉFOSSEZ 09 août 2023



MARIAGES

Pascal Augustin Camille TIRFOIN

& Dominique Micheline Denise CHARLES 17 juin 2023

Éloïse Isabelle Pascale Jeanne Jacqueline VANDERGHOOOTE

& Arnaud Jean ROLLINAT 30 septembre 2023



DÉCÈS

Michel HUE 11 mars 2023

Louissette DELTOUR 11 mars 2023

Jean-Claude BOURREAU 25 avril 2023

Jacqueline LACOSTE 27 avril 2023

Jean PELISSIER 23 mai 2023

Marie-Claude Agnès OLLIVIER 04 juin 2023

Emmanuel VICENTE 15 juin 2023

Lydie Colette FARGES 17 juin 2023

Reine Georgette DUBERNARD 04 juillet 2023

Lucien LAVERGNE 24 juillet 2023

Simone ROYERE 21 Octobre 2023

Daniel NAVEAU 1^{er} Novembre 2023

comptable du Trésor pour faire le point sur la situation financière de la commune, situation qui reste ma préoccupation première.

Dans les mois à venir, nous aurons à finaliser l'opération d'adressage (les élus apporteront les plaques non retirées directement à leurs destinataires), faire terminer les travaux de sécurisation électrique engagés sur nos bâtiments communaux et à démarrer les travaux de déplacement de l'Agence Postale sur le site du Carbonnier.

Je ne conclurais pas mon propos sans évoquer nos associations et en rappelant que la commune a mis à la disposition du Comité des Fêtes l'ancien cabanon du club de pétanque. Je remercie Détente et Amitié et l'Entente Périgord Noir pour leurs implications

respectives dans les manifestations d'Octobre Rose et du Téléthon à venir que notre commune accueillera. Je salue la magnifique performance de Chantemuse au Séchoir d'Aillac. Je rappelle que l'association « Les 2 clochers » a ouvert une souscription pour la vente de la monographie sur Saint Aubin et Saint Martial de Nabirat. Sans oublier toutes les autres qui œuvrent au quotidien pour la commune : la Diane Saint Martialaise, A Livre Ouvert, CAEL en Périgord et l'Amicale Laïque.

Je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

*Hervé Ménardie,
Maire de Saint Martial de Nabirat*

"La Monographie"

Elle concerne les communes de Saint Aubin-de-Nabirat et Saint-Martial-de-Nabirat.

Elle est la volonté de ces deux communes.

Une association baptisée « Les deux clochers » a été constituée.

Cette dernière porte la responsabilité de la réalisation de l'ouvrage.

Une première réunion préparatoire présidée par les deux maires, M. Ménardie et M. Garrigou, assistés par des membres de leurs conseils a eu lieu et les bases ont été posées. L'association sera paritaire au niveau des différents postes.

Elle compte donc :

2 présidents d'honneur : les maires des 2 communes

2 présidents actifs : M. Ussel pour Saint Martial-de-Nabirat, M^{me} Thibault pour St Aubin-de-Nabirat

2 secrétaires : M^{me} Bénitta Ginette pour Saint Martial-de-Nabirat, M^{me} Bar Patricia pour Saint Aubin-de-Nabirat

2 trésoriers : M. Grinfan Gilles pour Saint Martial-de-Nabirat, M^{me} Bénitta Véronique pour Saint Aubin-de-Nabirat

Après la rédaction des statuts et la publication au Journal Officiel chacun s'est mis au travail en particulier Anne BECHAU historienne locale guide conférencière chargée de la rédaction. Elle signera là sa douzième monographie. Ainsi nous découvrirons tout sur nos deux communes du Périgord riches de leur passé historique autour des

deux châteaux, celui du Repaire et celui de Saint Martial-de-Nabirat aujourd'hui partiellement disparu.

Nous retrouverons l'effervescence des marchés aux bestiaux, l'évolution des cultures en particulier celle de la vigne et de la truffe ainsi que la vie municipale qui ne fut jamais d'une grande quiétude ! Nous nous rappellerons le charme de nos hameaux à l'architecture souvent remarquable, la richesse de notre petit patrimoine laïque et religieux. Nous suivrons l'aménagement des bourgs, des écoles, nous nous étonnerons sur la richesse des points d'eau et l'histoire parfois tragique qui a rythmé la vie de ces communes.

Cette monographie comptera environ 250 pages enrichies de nombreux plans et photos.

Des bulletins de souscription sont à votre disposition à la mairie ou à la poste ainsi que dans ce bulletin.

Ils vous permettront de faire votre réservation, le tirage de l'ouvrage étant limité.

C'est notre histoire, c'est notre passé, c'est un moyen de transmettre et de permettre aux nouvelles générations ou aux nouveaux arrivants de mieux connaître notre territoire.

A vos commandes !!



► Mise en œuvre du plan canicule 2023

Chaque année, à l'approche de l'été, la Commission Solidarité établit un registre nominatif d'identification des personnes âgées, vulnérables, handicapées, isolées vivant à domicile et souhaitant s'inscrire.

Il a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan canicule et de le transmettre, s'il le demande, au préfet en cas d'alerte et d'urgence (registre conservé en Mairie).

Cette année 2023, 14 personnes se sont inscrites volontairement ou proposées par un tiers.

Le 21 août 2023, les conditions climatiques ont amené la préfecture à activer ce plan. L'élue en charge de notre Commune a fait que soit immédiatement contactée chaque personne inscrite, en priorisant la visite à domicile. Ces moments de rencontres et d'échanges ont permis de vérifier l'état de santé et le degré d'organisation de chacun. Le cas échéant de rappeler les consignes préconisées en cas de continuité de l'événement climatique :

1. S'isoler de la chaleur en fermant les volets dans la journée.

2. Boire sans attendre de ressentir la soif.

3. Éviter les efforts physiques.

4. Se rafraîchir régulièrement mains et visages.

Suite à nos visites, nous avons été rassurés d'observer que chacun prenait de lui-même ces précautions. Aucun appel aux services sanitaires n'a donc été nécessaire !

► Demain, l'eau ressource indispensable

Les impacts environnementaux liés à l'utilisation de l'eau sont multiples. Les prélèvements d'eau peuvent affecter les écosystèmes aquatiques et les espèces qui y vivent. Les rejets d'eaux usées peuvent polluer les cours d'eau et les nappes phréatiques. Les activités humaines peuvent également contribuer à la contamination de cette ressource indispensable par des produits chimiques ou par des dépôts sauvages jetés dans la nature. Les prélèvements relatifs à ces besoins baissent depuis une vingtaine d'années. Des mesures réglementaires visent à garantir une gestion équilibrée de la ressource en eau et à la partager lorsqu'elle se raréfie. Un adulte moyennement constitué peut rester plus d'un mois sans manger mais ne peut se passer d'eau.

« Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) membre du SMDE24 (Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne) exploite le captage de LOL Bas, situé sur la commune de Saint-Martial-de-Nabirat, pour sa production d'eau destinée à la consommation humaine. Le SIAEP a mandaté CPGF-Horizon, bureau d'études spécialisé en hydrogéologie, pour la mise à jour des périmètres de protection du captage de LOL-Bas.

Les périmètres de protection du captage

(périmètre de protection immédiate, rapprochée ou éloignée) visent à assurer la protection de la ressource en eau, vis-à-vis des pollutions de nature à rendre l'eau impropre à la consommation. Ils concernent principalement les pollutions ponctuelles et accidentelles. Depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, l'instauration des périmètres de protection des points de prélèvement d'eau pour l'alimentation est rendue obligatoire.

Dans ce cadre, CPGF-Horizon sera amené à réaliser des enquêtes environnementales de quartier sur les communes



de Saint-Martial-de-Nabirat, de Daglan et de Cénac, afin notamment d'identifier les éléments hydrographiques caractéristiques pour ses études : puits privés et communaux, sources, pertes, fontaines ; et y réaliser, dans un premier temps, une mesure du niveau d'eau. Dans un second temps, une sélection pertinente de ces éléments hydrographiques pourra faire l'objet de prélèvements ponctuels des eaux afin d'identifier la qualité des eaux souterraines sur l'aire d'alimentation du captage de LOL-Bas.

La municipalité tient à remercier M. Gilbert Régnier et M. Pierre Cantegrel pour leur active participation. Leurs connaissances historiques du territoire ont permis de recenser un certain nombre de sources communales.

A noter que cette démarche, réalisée par CPGF-Horizon, n'entraîne aucune obligation légale pour les habitants ou exploitants des communes ni de volets réglementaires. La municipalité étant sensible sur ce sujet reste vigilante et vous tiendra informée.

► Ouverture prochaine de la nouvelle APC (Agence Postale Communale)

Vous savez que les locaux actuels accueillant notre Poste Communale ne correspondent plus aux règles de sécurité et d'accessibilité d'un établissement recevant du public (ERP).

Notamment l'accès aux personnes à mobilité réduite, les conditions d'accueil, de confort et autres règles plus exigeantes de sécurité des installations.

L'adaptation des locaux actuels devenant onéreuse notre APC va s'installer au cœur du pôle commercial.

Le principe a été validé par le Conseil Municipal, les aménagements ont été établis en accord avec les services de la Poste.

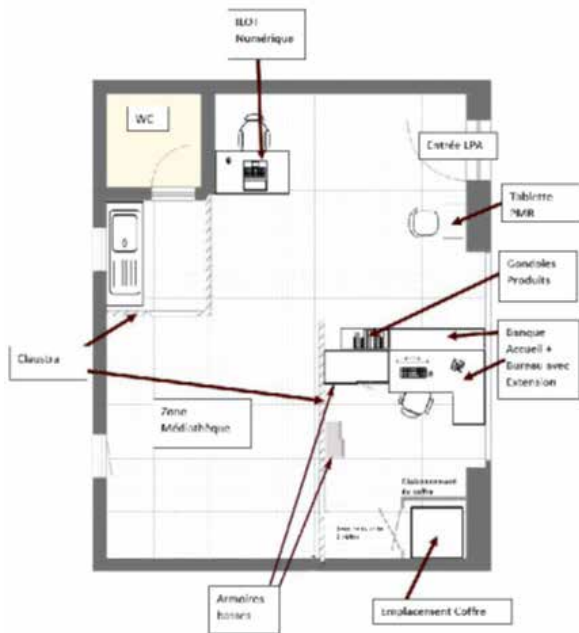
Malheureusement un changement contraint d'artisan, reporte l'ouverture prévue pour cette fin d'année au début de l'année 2024. Faute de mieux, et nous en sommes désolés, nous ne pouvons donc vous présenter, ci-contre, qu'un simple plan du local aménagé.

Nous vous rappelons qu'il sera situé dans l'aile en prolongement de la Boulangerie.

Vous pouvez noter une nette amélioration des

conditions d'accueil du public : entièrement de plain-pied, nouveaux services, et pour le personnel : matériel moderne, locaux clairs et agréables, éclairage et sécurisation.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution du chantier !



► Taxe foncière 2023 : ce qui change et comment

Vous avez reçu votre avis de taxe foncière 2023. Cet impôt subit cette année une augmentation moyenne de 7,1 %, du jamais-vu depuis 36 ans.

Cette hausse correspond à l'évolution de l'inflation, sur laquelle la taxe est indexée, puisqu'elle est adossée à l'estimation des loyers.

Il faut cependant rappeler que la taxe foncière est un impôt local, sur lequel les communes ont la main. Mais en premier lieu il faut retenir que la hausse moyenne de 7 % a donné lieu à des controverses entre les communes et le gouvernement. En effet, lors de son allocution le Président de la République a avancé le fait que cette augmentation était imputable aux communes seulement !! Pour notre commune, concrètement l'augmentation est de 8.5 % au total dont 7% imposés par l'état et seulement 1.5% délibérés en conseil municipal. Il faut également relever sur votre avis que la taxe des ordures ménagères a elle aussi augmenté !

Ce petit rappel valait la peine d'être fait dans une atmosphère où l'inflation impacte de plus en plus les foyers de nos communes.

► Vous allez être recensés en 2024

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont essentiels, car ils servent notamment à l'état pour calculer sa participation au budget de notre commune.

Pour faciliter le travail des deux agents recenseurs (M^{mes} Defontaine et Guitard-Grinfan) seront chargées

de cette opération.

Votre participation est essentielle, c'est un devoir civique simple et utile à tous.



► L'École

L'heure de la rentrée a sonné depuis plusieurs mois déjà et nos écoliers sont au travail.

Notre école se porte bien. Son effectif reste stable et compte cette année 44 élèves allant du CP au CM2. Elle fait l'objet de toutes nos attentions et nous restons très vigilants quant à son évolution.

L'équipe pédagogique reste la même à savoir M^{me} LAFON en qualité de directrice et M^{me} RAYNAUD. Elles assurent la formation cette année de Lucia GRINFAN qui effectue un « service civique » au sein de notre école.

Nous les remercions très sincèrement pour leur investissement et leur dévouement.



Pour aider nos élèves et les amener ensemble vers la réussite la municipalité a reconduit « l'aide au devoir » assurée par des bénévoles. Elle aura lieu tous les lundis et jeudis de 16H15 à 17H30 dans

la salle de classe de M^{me} RAYNAUD. La séquence débute dans la cour de l'école où les enfants prennent leur goûter avant de rejoindre la salle de classe. Un cahier de présence est tenu par les encadrants

A 17H30 les enfants pourront soit être repris par les parents au portail de l'école soit être amenés à la garderie. Un règlement intérieur précisant les conditions a été remis aux parents.

Tout au long de l'année, les enseignantes soutenues par la commune, par 2 associations (Amicale laïque et la caisse des écoles) ont permis à nos enfants une ouverture culturelle. Ainsi divers déplacements ont eu lieu à MONPAZIER à BIRON et aussi à DOMME

Information



pour le secondaire : L'arrêt du bus scolaire venant de Sarlat a lieu désormais sur une partie de la départementale 46 qui a été zébrée Les collégiens et les lycéens descendent donc sur cette partie sécurisée.



Notre école et nos enfants restent une préoccupation essentielle pour tous

Après un bon départ, nous souhaitons bonne continuation bon courage et bonne chance à tous.

La commission des affaires scolaires

Manifestations

Tout au long de l'année la municipalité s'efforce d'offrir à ses habitants des moments de rencontre et d'enrichissements.

Dès le printemps la « Foire de l'Arbre » a réveillé notre village

Quoi de plus important qu'un arbre ? Il est essentiel à notre existence, il nous donne beaucoup. C'est pourquoi notre foire est devenue depuis plus de 30 ans le rendez-vous des amateurs de plein air et de jardinage



C'est aussi un moment de détente et de flânerie en famille



Puis est venu le « salon du bien-être » 2^e édition et dans l'air du temps.

Un public curieux a franchi la porte du Foyer Rural pour découvrir différentes activités et discuter avec des

professionnels. Une conférence sur l'acupuncture a donné lieu à de nombreux échanges. Les thérapies liées au bien-être se développent de plus en plus et le monde rural n'y échappe pas.

Nous avons retrouvé une autre tradition celle de la fête de la musique.

Des styles musicaux différents (funk pop-rock chorale chansons françaises) nous ont permis de passer une soirée agréable et variée et qui s'est terminée par la dégustation d'un bon tourin et d'un bon chabrol bien sûr !



A l'occasion du repas champêtre porté par les différentes associations, la municipalité est heureuse d'apporter son aide et son soutien. Un temps clément et des participants nombreux sont à mettre à l'actif à

cet évènement.

Ce fut une joyeuse soirée alors disons-nous à l'an prochain !

Les Journées du Patrimoine

Cette année, la commission a fait le choix d'une exposition photographique de Joël ARPAILLANGE, photographe avec un goût très marqué pour la photographie humaniste.

Le thème général était « Au siècle dernier, Gestes et attitudes ».

Quel plaisir de retrouver au travers d'une galerie de portraits des gens du Périgord et du Quercy, des hommes et des femmes qui ont longtemps animé nos villages.



On y retrouvait le savoir-faire d'antan, la vie quotidienne des familles avec leurs habitudes mais toujours derrière des visages burinés, un sentiment de calme et de sérénité.

Ce fut un très beau succès !! Environ 150 personnes ont honoré notre foyer rural et cette exposition.

Pour le compléter le dimanche soir un détachement des « Galapians del Céou » en l'occurrence M^{me} LAUDY et M. COUDON ont interprété des petites pièces en occitan, avec une traduction pour les novices.



Là aussi un parfum d'autrefois des mots d'hier sans doute oubliés mais qui ont rapidement retrouvés un écho. La prestation fut très appréciée par un public nombreux et séduit. Encore merci « aux Galapians » pour

leur générosité.

Comme toujours nous avons partagé le pot de l'amitié lui aussi en accord avec le thème puisque nous avons dégusté des « merveilles ».

Un grand merci à Bernadette BAPST et Aimée LAPORTE qui nous ont régalié.

Merci à M^{me} Josette ROBARDET qui nous a largement soutenu lors de cette journée, à titre bénévole.

A l'an prochain pour partager de tels moments de plaisir.

Octobre Rose

Tous ensemble pour la prévention et le dépistage d'un cancer qui, même inégalement touche les deux sexes : le cancer du sein.

Pour soutenir cette cause une manifestation a été organisée par l'association



Détente et Amitié avec le soutien de la municipalité.



Pendant un mois, papillons roses et jolis nœuds ont sollicité nos regards et le samedi 14 a été le point d'orgue de cette action.

Ce fut une journée fort réussie où le mot solidarité a pris toute sa résonance. Parapluies et ballons roses ont décoré notre foyer rural.

A 14h30 soixante six participants se sont lancés au choix, sur l'un des deux périples pédestres de 4 et 10 kms ...

Les parcours, sécurisés/fléchés, ont permis de contempler nos différents paysages, lieux dits et villages : Stonigrand, Plapech, Leysalles, le Douzou, La vallée du Céou, Gaumier, Grézelou, le Treil etc...

Cette belle journée se devait d'être clôturée par un apéritif offert par la Municipalité avec pizza et toasts au magret fumé, un peu de vin rosé et blanc, aussi bien sûr de l'eau et des jus de fruit, la fatigue fut oubliée !

Les échanges allaient bon train et chacun repartait heureux d'avoir partagé à ce moment de communion et de solidarité.

Le droit à participation de 5€, plus la vente de pâtisseries élaborées par les adhérents de « Détente et Amitié », ainsi que les boissons et objets de la campagne « Octobre Rose », ont permis la collecte de 888 € (791€ en 2022) intégralement reversés au collectif organisateur : le « Comité Féminin de la Dordogne ».



Un grand merci à l'association « Détente et Amitié » et à celles et ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la réussite de l'événement.

Nous leur donnons déjà rendez vous pour Octobre rose 2024.

Le Téléthon 2023

Cette année il aura lieu à Saint Martial de Nabirat toujours en collaboration avec les communes de Domme et de Cénac.



Le 9 Décembre sera la Grande Journée.

A Saint Martial :

➔ Randonnée cycliste soit 40 Km soit 70 Km départ Foyer Rural de Saint Martial, départ à 13h30.

➔ Randonnée pédestre petit et grand circuit, départ à 13h30.

➔ Concours de pétanque à partir de 13h30 terrain de La Fontaine.

Tout au long de l'après-midi des animations seront proposées au Foyer Rural :

Exposition d'objet, groupe de lecture, école de percussions, démonstration de danse avec « Danse passion ».

Vous aurez aussi la possibilité de déguster des pâtisseries et une buvette vous accueillera.

Nous comptons sur vous, nos efforts sont nécessaires pour que la science progresse et que des enfants retrouvent la joie de vivre.



Adressage

La municipalité vous rappelle que les plaques de numéros de maisons sont à votre disposition si vous ne les avez pas encore récupérées.



Coups de vent

L'Équipe municipale de Saint Martial tient à remercier toutes les personnes, élus et bénévoles, qui, lors des coups de vent des 23 juin et 17 septembre, 20 et 27 octobre et 12 novembre 2023 sont intervenues pour dégager les arbres entravant les routes de notre commune.

L'arbre menaçant de tomber sur la route de Gaumier a été enlevé le 10 Novembre dernier, grâce à l'intervention d'une entreprise spécialisée, intervention aux frais de la commune.



► Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR): la machine est lancée ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■

D'ici quelques semaines, les communes devront définir des zones de développement potentiel des énergies renouvelables. Cette obligation est voulue par la loi du 10 mars dernier, dite « loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables » (APER).

Quel type d'énergie ? Dans quel secteur ? Avec quelles contraintes ? La communauté de communes s'interrogeait déjà depuis plusieurs mois. Elle passait à l'action dès la fin de l'année 2022 en intégrant les GÉNÉRATEURS, un programme mis en place par le réseau CIRENA, et destiné à aider les élus à appréhender ces questions.

Face aux enjeux et aux délais d'exécution très courts, le conseil communautaire a validé lors de sa séance du 11 septembre le principe d'un accompagnement technique de chaque commune pour la création des cartes et la définition des zones dans un cadre commun et cohérent à l'échelle intercommunale.

C'est ainsi que les élus des communes ont participé à un atelier de travail animé par CIRENA le mercredi 4 octobre à Campagnac-lès-Quercy. D'autres rendez-vous suivront dans les prochaines semaines.

► Un engagement pour la jeunesse avec l'Espace Jeunes

La communauté de communes renforce sa politique en faveur de la jeunesse, en créant les conditions d'un développement pérenne de l'activité de l'Espace Jeunes. Ainsi, elle a recruté Angélique Deviers en tant qu'animatrice, pour appuyer le directeur Benjamin Laporte. Des saisonniers renforceront l'équipe lors des périodes d'ouverture.

L'Espace Jeunes est ouvert durant les vacances scolaires. Depuis peu, il ouvre également un samedi par mois de 11h à 16h. Objectif de ce rendez-vous mensuel : connaître l'Espace Jeunes, préparer collectivement les animations qui se tiennent pendant les vacances scolaires et organiser la vie du local.

Un dossier d'inscription est obligatoire pour fréquenter l'Espace jeunes. Pour toute question, contacter Benjamin Laporte au 06 07 26 66 31 / espacejeunes@comcomdv.fr ou consulter le site jeunesdv.fr

► Le CIAS a su mobiliser sur les risques à domicile ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■

Les acteurs de la compagnie Donc Y Chocs ont interprété la pièce de théâtre « Trois marches » devant une cinquantaine de spectateurs



composée de bénéficiaires du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), de proches aidants et d'aides à domicile, samedi 23 septembre à la salle des fêtes de Saint-Laurent-la-Vallée.

Sur scène, les acteurs jouaient des situations de la vie quotidienne comportant des risques. Le public pouvait intervenir et donner son avis. Une manière de sensibiliser de façon ludique aux risques à domicile et de comprendre comment les éviter.

► Le Centre Hospitalier de Domme et SOLIHA ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■

avaient répondu favorablement à l'invitation du CIAS, organisateur de l'animation.

L'EHPAD du Centre hospitalier de Domme en première ligne.

Les résidents de l'EHPAD du Centre hospitalier de Domme ont célébré l'ovale tout au long de la Coupe du Monde de rugby. Ce programme comportait notamment une série de séances de rugby adapté



au stade de Cénac. Une animation rendue possible par le partenariat entre le Centre hospitalier, le service des sports du Département et le Comité départemental de rugby.

► Des ateliers citoyens pour imaginer demain ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■

La communauté de communes est engagée dans la réalisation de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal depuis le printemps 2022.

Passée la phase du diagnostic, qui dresse le portrait du territoire, le projet en est à présent à une étape clé, celle de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce PADD consiste à se projeter dans



l'avenir (environ 10 ans) et d'envisager quel visage économique on veut donner à notre territoire (économie, équipements...), à cet horizon.



Cette démarche fait l'objet d'une concertation avec les habitants. C'est dans ce contexte que deux ateliers citoyens ont été organisés, mardi 10 octobre à Saint-Cernin-de-l'Herm et mercredi 11 octobre à Cénac-et-Saint-Julien. La communauté de communes avait pris l'habitude d'abord ces ateliers sous forme de jeu. Ainsi, le temps d'une soirée, les participants ont endossé le rôle des élus en charge du projet, prenant la mesure de sa complexité ; ce fut l'occasion de partager leur vision du territoire et de débattre de son avenir.



Nos Associations

Amicale Laïque de Saint-Martial de Nabirat et Saint-Aubin de Nabirat

Le jeudi 19 octobre 2023 se tenait au foyer rural de Saint Martial, l'assemblée générale de l'amicale laïque de St Martial et Saint Aubin de Nabirat. C'était l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et renouveler les membres du conseil d'administration.



Durant l'exercice écoulé, du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023,

l'association a participé activement à des animations sur les communes du ressort du regroupement pédagogique inter-communal. Elle a entre autre, animé une soirée Halloween, pour le plus grand plaisir des enfants, réalisé une bourse aux jouets et aux vêtements enfants, participé à la foire de l'arbre où les merveilles se sont vendues... comme des petits pains et enfin vendu du vin de Domme au repas champêtre du 13 juillet 2023.



Toutes ces actions visent à réaliser du lien social tout en permettant également de recueillir des fonds pour soutenir

les actions pédagogiques des maîtresses du RPI. Ainsi, l'Amicale a financé en 2022/2023, 4 transports (Cénac, Domme, Biron/Monpazier et Sarlat) pour un montant de 920€.

Ce jeudi 19 octobre était prévu le renouvellement du Conseil d'Administration. Monsieur LAMIRAND n'a pas souhaité, pour raisons personnelles, renouveler son mandat de Président. Pour des raisons d'ordre du jour, le nouveau bureau n'a pas été élu. Il fera l'objet d'un vote au cours de la prochaine réunion du Conseil d'administration.



L'amicale laïque de Saint Martial de Nabirat et Saint Aubin de Nabirat souhaite vivement remercier les habitants de Saint Martial qui ont participé à notre animation Halloween du 31 octobre 2023. La cinquantaine d'enfants présents étaient ravis d'avoir récolté autant de bonbons auprès des habitants du bourg et des quartiers autour du stade jusqu'au lieu-dit Les Rouquiers. Rendez-vous l'année prochaine à la même date mais pour un défilé dans un autre quartier de la commune.

Le calendrier futur des activités devrait être

affiné, cependant, une ébauche a été esquissée. Aussi l'amicale donne rendez-vous aux enfants et à leurs parents pour le carnaval des enfants en février 2024.

Club Détente et Amitié ■■■■■■

Récapitulatif de nos activités :

Une année pleine de rencontres et de partages !

Janvier : Galette des Rois.

Février : Crêpes + tombola.

Mars : Repas au restaurant.

Avril : Thé dansant.

Mai : Repas à la salle des fêtes .

Juin : Repas froid.

Juillet : Participation repas champêtre (vente de gâteaux).

Septembre : Repas moules frites .

Octobre : Avec la municipalité organisation d'Octobre Rose .

Novembre : Tartiflette.

Décembre : Assemblée Générale suivie d'un repas .

Toutes personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues.

Prix de la cotisation annuelle : 17 euros.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau

Entente Périgord Noir ■■■■■■

poursuit son développement !

Ces dernières années sont placées sous le signe du développement et de la diversification. Par le passé, notre club de foot proposait déjà une section d'école de foot dans laquelle plu-sieurs de nos joueurs seniors ont évolué. Après plusieurs années d'interruption, l'école de foot a été relancée sur la saison 2022 - 2023 afin de dynamiser notre club et de transmettre aux plus jeunes la passion du ballon rond et des valeurs de ce sport collectif. A ce jour, le club comptabilise plus d'une centaine de licenciés, de nos plus jeunes joueurs aux équipes seniors. Zoom sur nos jeunes catégories ! Notre école de foot se compose aujourd'hui de trois catégories, permettant d'accueillir les enfants de 5 à 12 ans (U7, U9 et U11). Récemment, une entente avec le club de Campagnac-Daglan a été mise en place pour la catégorie des U11 afin de consolider l'équipe. Sur le plan sportif, nos jeunes joueurs s'entraînent les mercredis après-midi et des plateaux sont organisés les samedis après-midi (petite compétition avec les

autres clubs de la région). Outre le développement physique de l'enfant, la pratique du football permet de développer de nombreuses compétences et de fortes valeurs : la coopération, la socialisation, la discipline et le respect, la confiance en soi... Bien sûr, le loisir et l'animation sont au centre de l'activité ! Le baby-foot Club, familial par excellence, nous avons souhaité poursuivre cette dynamique d'apprentissage en développant une catégorie de baby-foot pour accueillir des enfants de 2 à 5 ans. L'objectif est similaire : faire découvrir l'univers du football au travers de jeux autour du ballon rond. Tous les samedis matin, en dehors des vacances scolaires, nous accueillons les plus jeunes avec les parents et nous proposons plusieurs activités simples et adaptées. Tout comme l'école de foot, le baby-foot est un réel renfort des compétences motrices, de l'esprit d'équipe et de la confiance en soi. Les équipes seniors Evidemment, le club poursuit le développement de ses deux équipes seniors où nous avons le plaisir de rencontrer et d'accueillir chaque année de nouveaux joueurs ! Le foot... mais pas seulement ! Ces deux dernières saisons ont été marquées par la reprise de l'école de foot et la création d'une section baby-foot, mais pas uniquement ! Toujours dans une volonté d'évolution et de dynamisme, le club propose désormais de nombreuses animations tout au long de l'année... Soirée bodéga, repas à thème, loto, brocante, concours de pétanque ! Ces diverses animations, ouvertes à tous, permettent de faire vivre le club en renouvelant et en améliorant le matériel et les équipements. Vous souhaitez participer à nos événements ? Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux, Facebook ou Instagram, nous y partageons toutes les informations. Vous pourrez également suivre l'actualité du club avec l'annonce et le résultat des matchs toutes les semaines. Evidemment, si vous-même, vos enfants ou votre entourage souhaitez découvrir le club, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons avec plaisir !

Facebook : Entente Périgord Noir

Instagram : ententeperigordnoir

Contact club : Thibault MALFOY 06 88 96 95 01

A Livre Ouvert ■■■

La bibliothèque est restée ouverte pendant les vacances.



Elle s'est enrichie de 39 nouveautés plus 40 livres de dons.

La municipalité nous a alloué une subvention de 400 euros.

Avec l'obligation d'acheter pour 100 euros de livres d'enfants qui sont à la bibliothèque.

Un aménagement à la bibliothèque est prévu pour recevoir les enfants.

Chorale Chantemuse ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■

Depuis le début du mois de septembre, l'Ensemble Vocal « Chantemuse » a repris ses répétitions. Placé sous la direction de Daniel Hiron, il regroupe une douzaine de choristes féminines de St Martial de Nabirat et de ses environs.

Depuis plusieurs années, cet ensemble vocal travaille sur des spectacles conçus dans l'esprit des veillées d'autrefois, spectacles qui célèbrent la poésie française du Moyen Âge au XX^e siècle et au cours desquels les intervenantes alternent la déclamation de poèmes et le chant de textes poétiques mis en musique par les grands de la chanson française.

Daniel Hiron, concepteur de ses spectacles, les dirige et les accompagne à la guitare.

Au cours de la saison dernière, l'ensemble « Chantemuse » a présenté au public une veillée intitulée « Portraits de Femmes », finissant en

apothéose avec un concert qui s'est déroulé le 10 juin dernier dans le cadre magique du Séchoir d'Aillac.

Les répétitions de l'Ensemble Vocal « Chantemuse » se déroulent tous les mercredis de 20 heures à 21 heures 30 à la Bibliothèque Municipale.

Le 19 Novembre 2023, "Chantemuse" chantera à CENAC à 17 heures Salle de La Borie.



Ils sont l'Histoire de notre village

Interview de M. Roland Magnanou par M. François DEFONTAINE



Roland peux-tu nous parler un peu de toi ?

Ma date de naissance le 20 septembre 1930, au moment où les premières batteuses sont arrivées. Mon prénom Roland : François Magnanou. J'ai travaillé à la ferme jusqu'à mes 17 ans. Jusqu'à 12 ans je me rendais, à pied à l'école de Saint Martial où j'ai passé avec succès mon certificat d'étude. Ensuite, au collège technique de la Boétie à Sarlat où j'apprenais à travailler le bois. Il faisait à peine jour. Il n'y avait pas de ramassage scolaire. Pas de cantine. On emmenait sa gamelle. Nous mangions dans la cour de l'école quand il faisait beau et dans le couloir quand il pleuvait ou quand le froid était glacial. L'internat était réservé uniquement à partir de la 3^e. Rapidement, j'arrêtais d'aller au collège du fait d'un manque d'hébergement et restais au lycée ne m'apportais rien de plus. La moitié des enseignants étaient dans le maquis et d'autres prisonniers. Au

bout de 2 ans je réintérais la ferme. Je travaillais avec mes parents (tabac, vigne, animaux.) En 1950, j'avais 20 ans, je suis parti en Algérie pour le service militaire obligatoire. Je n'ai pas de bons souvenirs de ces 18 mois de service. Marié à 25 ans, avec mon épouse nous décidions de partir à Bordeaux rejoindre mes beaux-parents qui tenaient une entreprise de tapisserie-literie. Ce fut un tournant dans ma vie professionnelle. Après 2 années passées à leur côté nous étions envahis par l'envie de créer notre propre entreprise de tapisserie-décoration. Ma femme était une très bonne couturière d'ameublement. Après plusieurs stages à l'école Boule, elle est devenue très compétente : c'est elle qui faisait passer les examens à Bordeaux. De mon côté, comme on le dit, j'apprenais le métier sur le « tas » Pendant 2 ans je confectionnais beaucoup de sièges de bureau. Ensuite, débordé par le travail, j'ai pu embaucher un ouvrier pour les teintures murales et du côté de ma femme une couturière pour tirer l'aiguille. Nous avons très vite franchi les paliers. La chance de connaître d'excellents architectes d'intérieurs nous a considérablement aidé dans notre nouveau métier. Grâce à eux nous détenions 40% de la clientèle des châteaux viticoles du Médoc et 1/3 du milieu médical. Ma boutique se trouvait à côté de la fac de médecine avec laquelle nous avions d'excellentes relations de voisinage. Nous avons atteint un très haut niveau dans la tapisserie décoration. Recommandé par Manuel Canova, notre notoriété était reconnue. Au décès de mon épouse, Manuel Canova m'adressa une lettre manuscrite qui soulignait que la corporation avait perdu une très grande professionnelle. A 62 ans, encore jeune, j'arrêtais mon métier pour me livrer au travail de mon enfance, le travail « terrien ». Nous possédions déjà

les terres, ma femme à la Rivière et moi au Mas-Petit. La reconversion consistait à planter des noyers et des châtaigniers. Ma femme était fille unique et moi fils unique. Nous nous adonnions, ensemble au travail des terres. Ma femme est partie il y a 22 ans.

A part ton activité professionnelle avais-tu d'autres activités ?

Mon fils avait quelques soucis de santé à l'âge de 8 ans. Il devait se rendre à Fond Romeu, mais avec ma femme nous avons pensé qu'habiter chez mes parents pendant un an pour l'air pur serait mieux pour lui. Le service médical de Bordeaux m'a suggéré qu'il fasse de la natation pour une remise en forme. C'est là que je suis allé aux Girondins de Bordeaux pour l'inscrire à la natation. J'ai rencontré Jean Boiteux champion olympique du 400 m nage libre à Helsinki en 1952. C'était un nageur et un dirigeant sportif français spécialiste des épreuves de demi-fond en nage libre. Nous sommes devenus de bons amis. Comme il était CTR (Comité Technique, Régional) par conséquent il ne pouvait pas accéder à la présidence du club. Très actif dans le club, il me demanda de l'épauler pour gérer le club de natation. Au bout de 2 ans je devenais président de cette section. Ensuite le club me récupéra comme membre du Comité Directeur toutes sections confondues (environ une douzaine). Enfin au bout de quelques années le club me nomma Vice-Président du club omnisport. L'activité foot est une entité gérée à part, car beaucoup d'argent y circule. Nous avons une réunion par semaine (organisation, finances, gestion des déplacements, etc.)

Ton expérience en tant que responsable d'un grand club a-t-elle profité à Saint Martial ?

Le foot à Saint Martial a une antériorité importante (1936) avec comme membre Pierre Courbés. Je peux aussi citer Deltour, Arthur Magnanou (mon père), Lanssat dit « Rapino » Pendant l'occupation la section s'est arrêtée pour reprendre en 1948. C'est Gine Grinfan qui reprit l'équipe en main. On jouait d'abord en UFOLEP, puis en district, pour arriver en division d'honneur. Je peux citer quelques joueurs : Les frères Rauzet de Laubrecourt, Jean Meunier qui était capitaine, Ménardie (père), Les frères Grinfan, les frères Pélissier, Bernard Teulier, Cruzol, Christian Lavergne. L'apogée de l'équipe Saint Martialaise fut de gagner la coupe « LOUIS LAVEAU » De mon côté je jouais, tout simplement'. J'ai ramené 4 copains de Bordeaux comme le capitaine des juniors des Girondins. Ils jouaient pour la coupe. La fibre Saint Martialaise est dans mes veines. Atteint par la limite d'âge j'ai arrêté à 40 ans. Le public était au rendez-vous des matchs tous les dimanches. Sa présence a joué un rôle non négligeable.

Parle nous un peu de la chasse.

A 16 ans que j'ai eu mon premier permis de chasse La chasse a commencé avant la guerre de 1940. Le fondateur de la loi 1901 de « L'Amicale des chasseurs » s'appelait COSSE et habitait le Pech. Ensuite Albert Cabanne est devenu le président durant une vingtaine d'années. Puis Guy Gouloumés en a pris le contrôle pendant 30 années, Jacques Rauzet en assurait

trésorerie et de mon côté la vice-présidence. Ensuite Bruno Issandou est devenu président, Aujourd'hui c'est Jean Marc Besse qui en a le contrôle. A cette époque j'étais encore à Bordeaux. J'avais le foot, mon travail, les Girondins. Je ne pouvais pas être partout. J'aidais Guy dans sa tâche. Dépourvu de cabane, comme on dit « nous mangions sur le pouce sur le capot des voitures » Nous comptons environ une trentaine de chasseurs et chassions que le petit gibier (lièvres, perdrix, palombes, lapins) Le gros gibier ne s'était pas encore installé en Périgord. La chasse au lièvre s'exerçait par affinité.



Comment est venu le gros gibier ?

Après la guerre, M. Dubois de Groléjac, qui était conseiller général, s'est débrouillé avec la fédération de chasse pour lâcher des cervidés qui venaient du château de Rambouillet. Pendant une bonne décennie, non chassés, ils ont proliféré rapidement car le biotope leur convenait et par conséquent se sont intégrés au pays et avaient entièrement leur place en Périgord. Les agriculteurs se plaignaient des dégâts occasionnés par les cervidés. C'est à ce moment que nous avons commencé la régulation et chassé les cerfs et les biches. Nous avons essayé de créer un GIC (groupement d'intérêt cynégétique). Celui-ci a duré 2 ou 3 ans. Cela a été un échec. Le chevreuil a pris domicile dans le coin vraisemblablement à la suite de violents incendies dans les Landes. Lors de ces incendies 80 personnes sont mortes. Le gibier a fui et on a commencé à voir quelques sangliers. Mais nous continuions à chasser le petit gibier car nous n'avions pas de chiens créancés.



Pourquoi aujourd'hui les perdrix ont disparu ?

Les perdrix aiment la vigne et se nourrissent de raisin et de multicultures. Aujourd'hui il ne reste que des prairies. Dans le temps la multiculture était de rigueur. Les vignes existaient partout, d'ailleurs certains noms de hameaux le rappellent comme le « Pech Vigneron ». Chaque ferme produisait environ 10 barriques de vin (une barrique est égale à 225 litres). De nos jours nous voyons 80 % de prairie et 20 % de cultures alors qu'à mon époque c'était l'inverse.

Pour toi quels sont les changements frappants que tu as pu observer ?

Ce que j'ai pu observer

- 1) La disparition de la polyculture :** qui est le fait de cultiver plusieurs espèces végétales au sein d'une même ferme, ou plus largement dans une région naturelle. A mon époque, chaque ferme avait tout un panel de cultures. Il y avait autant de fermes que d'habitants. Pour 500 habitants on comptait plus de 100 fermes. Sachant que tous les habitants vivaient à la ferme.
- 2) La désertification des campagnes :** Les jeunes font des études et trouvent du travail en ville près ou loin de Saint Martial. L'agriculture est un métier difficile qui demande à ne pas compter ses heures. Les entreprises comme la SNCF, l'EDF, les PTT, Renault Citroën embauchaient à tout va. M. Fombouze, pour ceux qui l'ont connu, a aidé beaucoup de jeunes de Saint Martial à s'installer en région parisienne. Tous les descendants d'agriculteurs sont partis pour une meilleure situation.
- 3) L'arrivée des donneurs de leçons :** une minorité de personnes qui n'ont jamais mis les pieds à la campagne veulent tout changer et surtout sont dérangés par les bruits comme le chant du coq ou par quelques odeurs naturelles. Également, ils viennent expliquer ce qu'est l'agriculture. L'agriculteur sait bien avant tout monde qu'il joue un rôle essentiel dans notre société. Pour éviter le gaspillage des ressources (alimentaires et naturelles) Il n'hésite pas à changer, positivement, ces habitudes pour limiter l'impact climatique. Cette minorité, du tout « savoir » oublie qu'elle s'est déplacée de la ville à la campagne parce qu'on y vit mieux qu'en ville. N'omettons pas de dire, que ce sont les paysans qui ont bâti cet environnement et s'attachent à le préserver.
- 4) Une mutation très importante :** La disparition de certaines traditions, là où vivaient ensemble 4 générations, on constate de l'isolement. Il n'y a plus beaucoup de familles de souche. Ceux qui restent, s'érodent et finissent par disparaître au profit de nouveaux.
- 5) le modernisme :** les supermarchés, la voiture, la facilité d'acheter. Avant pour acheter des chaussures ou une robe nous devions y aller en vélo. Ce n'était pas le client qui allait au vendeur mais le vendeur qui se déplaçait.
- 6) La Télévision** a fait beaucoup de dégâts en contribuant à l'émiettement des rencontres sociales.

Les villageois avaient un besoin plus important de se retrouver et pourquoi ? Nous avons l'envie naturelle de nous retrouver. L'entraide était très importante pour les moissons, les foins, les vendanges, les battages. Tout cela était prétexte à se rencontrer. Quand j'étais adolescent nous allions déambuler dans le Bourg. Nous n'avions rien à y faire sauf le plaisir de nous réunir, de nous regrouper. Il y avait des fêtes

des bals. J'ai appris le solfège et pendant 2 ou 3 ans j'ai joué avec un orchestre. J'ai même animé des bals seul. Je n'étais pas trop mauvais en musique, mais, j'en savais assez pour savoir que je ne savais rien. Les foires se tenaient tous les 15 du mois. C'était le lieu de rencontre des filles et des garçons. Des fêtes votives animaient les Bourgs (St Martial, Bouzic, Daglan, Gaumier, Domme, Cenac) une par an dans chaque patelin. Un jour, Corbada dit à mon père « vous savez Roland se débrouille bien en musique » J'ai cru que mon père allait le jeter par la porte, il lui rétorqua « ici il y a du travail ». Beaucoup de choses ont disparu, en premier les commerces. Saint Martial comptait 3 ou 4 bistrotts, 2 boulangeries, 2 bouchers, 2 épiciers. La foire à l'ail crée plus récemment, attirait du monde a fini par tomber aux oubliettes. Il existait une foire très importante et surtout incontournable où venaient des marchands de bestiaux (bœufs, cochons, ânes, vaches, chevaux etc.). Des marchands ambulants exposaient leurs tissus, casseroles et autres babioles. C'était la plus importante de la région. Toute la traverse était animée. Les gens rappliquaient de partout. Il y avait un monde fou ! Les restaurants, bistrotts faisaient le plein. Ces réunions festives permettaient d'assurer une cohésion permanente avec les villageois. L'essor de ces fêtes a commencé avant la guerre et cela a commencé à péricliter vers les années 1960. Le respect des anciens faisait partie du socle naturel de l'éducation. Par exemple : chaque foyer avait sa cheminée, au centre on y trouvait le foyer, à droite l'aïeul et à gauche une caisse renfermant le sel. La fabrication d'alcool était artisanale. La châtaigne, culture mythique, était récoltée en octobre pour payer les impôts.

Que faudrait-il faire pour redonner un coup de jeunesse à Saint Martial ?

Il y a de moins en moins de personnes qui s'investissent dans la vie sociale. C'est une question difficile ! Quoi faire ? C'est arrivé tellement bas que cela n'intéresse plus personne. Il reste quelques activités notamment à la salle des fêtes mais cela ne draine pas beaucoup de monde. Avant nous n'avions pas de journaux, de radio, de télévision, les gens se rencontraient pour obtenir de l'information. Je me souviens de mon père qui allait dans les champs et en rentrant disait « j'ai de l'information mais attention ! » Beaucoup de nouvelles étaient inventées.

Sous l'occupation comment vivait-on à Saint Martial ?

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la vie en France était très difficile. Les Français ont dû faire face à de nombreuses privations, tant en ce qui concerne la nourriture que le carburant. Des tickets d'alimentation et des cartes de rationnement étaient distribués. La pénurie frappait tous les magasins, tout cela favorisait le développement du marché noir. Le Périgord a eu une résistance très active (le FTP, Les FFI, l'Armée Secrète) Pourquoi active ? Pour 2 raisons. La première, pourchassés, dans les années 1936, beaucoup de réfugiés politiques Espagnols (ennemis d'Hitler) fuyaient le régime de Franco. Les juifs, traqués et harcelés par les collaborateurs se réfugiaient dans le maquis. La survie, de quelques-uns, est due au fait qu'ils ont pu atteindre une zone non-occupée et se cacher dans une France encore très rurale. Nous pouvons souligner que la plupart

des réfugiés espagnols se sont intégrés à la vie locale. Ils ne pouvaient retourner dans leur pays, même 10 ans plus tard. Il y eu également l'exode d'une majorité d'alsaciens, de lorrains et de parisiens. Nous les appelions « les réfugiés ». La population leur a réservé un très bon accueil. Des objets de première nécessité leur étaient offerts par les villageois. Certains enfants, en bas âge ont même été adoptés par la population rurale. Certains ont définitivement élu leur domicile à la campagne. A la fin de la guerre la plupart des « réfugiés » ont regagné leur territoire. Entre parenthèse, les portugais arrivèrent beaucoup plus tard suite à une forte pénurie d'embauche. La deuxième raison fut que les nazis imposèrent le STO (service du travail obligatoire) et déportèrent plusieurs dizaines de milliers de Français dans leurs usines allemandes. Beaucoup de jeunes natifs du Périgord furent mobilisés en travail forcé, les autres, jeunes, rejoignirent le maquis. Les hommes, disciplinés et hiérarchisés, disposaient d'un chef emblématique, sous un nom d'emprunt, « le capitaine SOLEIL » lui-même en relation constante avec Londres. Au moment du débarquement, Londres a demandé au maquis (tous les résistants de France) de retarder au maximum les colonnes allemandes qui partaient en renfort pour lutter contre le débarquement (en Normandie). Les allemands acculés montraient des signes de nervosité, peut-être du fait de voir s'effondrer leurs repères. Il y eu beaucoup de morts de part et d'autre, la guérilla battait son plein, les maquisards barraient les routes, faisaient sauter les ponts, les chemins de fer. Les allemands étaient harcelés. Il y eu pas mal de maquisards qui se sont éteints au combat, par exemple 15 maquisards périrent le même jour à Cénac. A Saint Martial, les maquisards se réunissaient entre la Molière et Laussine. Je peux citer une réunion très importante où les responsables de tous les secteurs de Domme et du Sarladais s'étaient réunis juste au-dessus de ma vigne. Des guetteurs surveillaient que la tenue de ces réunions s'effectue sans problème. Le grand risque venait des collaborateurs. Cela était un gros problème car les dénonciateurs donnaient des noms aux allemands (maquisards, résistants espagnols et des juifs sans cesse pourchassés). Des maquisards importants faisaient figure d'organisateur responsable. A la suite de tout cela il y eu, bien évidemment, des règlements de compte (des maquisards allaient exécuter les dénonciateurs et collaborateurs du régime) Rappelons que les collaborateurs étaient Pétainiste avec comme capitale Vichy et Paris. En Dordogne Pétain n'a jamais été adopté, pour les gens, l'espoir venait de Londres, de De Gaulle. Seul le Bourg possédait de l'électricité les villageois se réunissaient à des heures précises afin d'écouter les émissions plus ou moins brouillées

A ce moment-là, les paysans s'organisaient pour la nourriture. Les tickets de rationnement (pain, huile, le fer, l'acier etc.) Ce sont les mairies qui distribuaient les tickets de rationnements. Vichy de son côté, gérait les tickets en fonction du nombre d'habitants par village. Le pain, distribué, était minable (moitié blé et moitié seigle). La guerre était aux portes de Saint Martial. Les gens de la campagne n'ont pas eu trop de problèmes alimentaires. La vie devait continuer ! L'entre-aide et la solidarité ont joué un rôle primordial. Les agriculteurs fabriquaient

le savon, l'huile de noix, le blé pour faire le pain qu'ils allaient moudre dans les moulins. Malgré la guerre, les Saint Martialaises et Saint Martialais éprouaient un immense besoin de se rencontrer. Des bals clandestins fleurissaient un peu partout dans les hameaux. Beaucoup de monde y participait. Bien souvent les réfugiés politiques espagnols (Raphael, Cortada), qui vivaient essentiellement de la musique, animaient ces bals.

Bien qu'il ait fini péniblement, on ne peut pas être de ma génération sans être Gaulliste. Après la guerre, De Gaulle était béatifié, 80% des français étaient derrière lui. Il a permis de garder espoir aux français. N'oublions pas que par ordonnance du 21 avril 1944 les femmes ont pu pour, la première fois, voter le 29 avril 1945 ; puis la sécurité sociale et beaucoup d'autres lois favorables à la société. Il s'agit notamment de revendications de la SFIO, du Parti Communiste Français et du Mouvement Républicain Populaire (MRP), qui étaient les forces politiques les plus représentées dans le Conseil national de la Résistance. A l'époque les communistes, nombreux, poussaient pour que les lois changent. Il y avait beaucoup de leaders communistes. Par exemple à Saint Martial de Nabirat on en comptait plus d'une quarantaine engagés dans la politique sur une population à peine de 550 habitants.

Comment se passait le travail à cette époque ?

La mécanisation est venue après la guerre de 1940. Matériellement tout se travaillait par traction animale. La batteuse, est très ancienne, avec des locomotives à vapeur. Avant on pratiquait le battage au sol (je ne l'ai pas connu) avec un fléau qui était un instrument de deux bouts de bois réunis par du cuir. Mes parents possédaient une faucheuse à sections pour couper l'herbe, mais toujours par traction animale. Nous labourions et fauchions avec des bœufs ou des vaches (on charroyait : c'est l'art de transporter des fournitures sur une charrette). Puis sont arrivées quelques voitures et beaucoup de motos, les 125 cm³ pour lesquelles le permis n'était pas nécessaire.

L'après-guerre a vidé les campagnes. Comme je l'ai déjà dit, les descendants d'agriculteurs sont partis pour une meilleure situation. C'était donc le début de la désertification des campagnes. Le travail n'était pas suffisant et archaïque. Les tractions animales n'attiraient pas beaucoup de jeunes. Les personnes mécanisées se considéraient un peu au-dessus des autres. Si après la guerre de 1914 il y eut les années folles (criards, french cancan) qui ont coupé les avancées industrielles, après la fin de celle de 1940 la vie était plus organisée.



Saint-Martial dans le Rétro

► Souvenirs d'instituteurs, année 1954 : Jeannine et Claude Lachaize ■■



Sortis de l'école Normale de Périgueux en juillet 1954, mariés le 12 août de cette même année, Jeannine et Claude Lachaize sont arrivés à Saint-Martial de Nabirat en septembre pour débiter leur carrière d'instituteurs, qui durera 15 années. Ils ont occupé un logement situé au-dessus d'une des classes : 4 pièces, sans grand confort. Les 2 classes comportaient des pupitres de bois pour 2 écoliers munis du traditionnel encrier en porcelaine contenant la fameuse encre violette.

Le chauffage était assuré par un poêle à bois placé au centre. Chaque matin d'hiver, l'institut allumait ce poêle avant l'arrivée des écoliers. Le bureau des maîtres trônait sur une estrade. L'éclairage : une seule lampe au-dessus du bureau. L'une des classes avait été partagée pour faire la mairie. Deux WC dans chacune des 2 cours, un mur séparait alors la cour des filles de celle des garçons. Ce mur fut rapidement détruit. Les relations avec les parents d'élèves étaient généralement cordiales. Les instituteurs les connaissaient tous et ils étaient souvent invités à manger. Les salaires des enseignants n'étaient pas « mirobolants » et quelques légumes, charcuteries et autres victuailles étaient les bienvenus chez des débutants qui, 5 ans après leur arrivée avaient 3 enfants. Quand les villageois passaient devant l'école durant les récréations ils « taillaient la bavette » avec les enseignants.

Le « Père Lachaize » utilisait souvent son scooter pour rendre divers services (il n'avait pas de voiture). Quelques anecdotes. Un ancien du village demanda un jour à M. Lachaize d'envoyer un élève « Chez La Talbot », buraliste du bourg, acheter pour lui un paquet de Gauloises pour pas que sa femme le sache. Il emmena un autre jour sur son scooter le père d'un élève pour y acheter une vache et un autre chez le notaire à Daglan. Etc....

L'une des 2 classes, servait de lieu de réunion pour les agriculteurs qui venaient recevoir les conseils de Pierre Soulillou, instituteur agricole itinérant. Dans ce même local une fois par an, avait lieu une séance de cinéma au profit de la Croix Rouge. On allait chercher les chaises de l'Église pour asseoir les spectateurs.

La cantine était située dans un local appartenant à Monsieur Courbes, maire de la commune. A midi, l'instituteur conduisait les pensionnaires de l'école jusqu'à cette cantine. Au passage il achetait le pain chez Honoré Theulier. La première cantinière était Madame Soulié, l'épouse du sonneur de cloches qui rythmait nos journées. La mairie ayant déménagé dans le local occupé actuellement par la bibliothèque, la cantine s'installa alors dans l'école.

A leur arrivée, le curé Gadonnet exerçait son sacerdoce avec bonhomie et les relations entre Instituteur et curé étaient très cordiales. L'abbé Gandard lui succéda. Les relations n'étaient plus les mêmes ! Par la suite, avec le curé Lachièze de nouveau l'Église et l'école étaient en très bonne entente.

M. et M^{me} LACHAIZE n'oublient pas les 15 années de leur vie professionnelle passées à Saint Martial. Ils pensent souvent aux 30 élèves qui nous ont quittés prématurément.

Chaleureux remerciements à M. et M^{me} LACHAIZE, retraités depuis maintenant « quelques années » pour avoir partagé une infime partie de leurs souvenirs avec émotion.



Christian Ussel